

moteur et le zélateur de ce beau mouvement de reconnaissance publique.

Dans un magnifique mandement, en date du 26 octobre 1899, il adressait un premier appel au clergé, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de son diocèse. Peu de temps après, il invitait ses collègues de l'épiscopat canadien et quelques évêques des Etats-Unis à joindre leurs offrandes à celles du diocèse de Montréal.

L'action de Sa Grandeur, en s'ajoutant au zèle et à l'initiative privés, donnait à l'entreprise une consécration hiérarchique et officielle dont elle profita sans retard, et dans une mesure si large que son succès fut dès lors définitivement assuré.

Avant de mourir, M. le chanoine Primeau, l'un des travailleurs les plus actifs de la première heure, pouvait admirer déjà l'ébauche du monument qu'il avait rêvé pour la glorification de Mgr Bourget. Mgr Racicot avait été aussi un des ouvriers de cette première heure ; il fut chargé de seconder les efforts de Mgr l'archevêque et de centraliser dans ses mains toutes les souscriptions.

Elles n'ont cessé d'affluer à larges flots ou à minces filets, mais toujours généreuses. Vingt-cinq mille dollars ont été souscrits et payés. La caisse ne doit plus un seul sou.

Monseigneur a donc eu pleinement raison d'écrire, le mois dernier, au maire de Montréal, que le diocèse n'avait nul besoin de l'appoint d'une contribution municipale pour faire honneur à la dette contractée.

Une occasion avait été délicatement offerte à la ville d'honorer un de ses plus illustres citoyens et son plus grand bienfaiteur. Voilà tout. Mais ce témoignage de gratitude, cet acte de bienséance, perdait trop de sa valeur et de son opportunité, à soulever de la part de quelques édiles des récriminations si peu fondées qu'elles fussent. Mgr l'archevêque pria le " le maire de faire rayer immé-